

Rôles et missions des infirmières en DDASS



- Les infirmières en DDASS et DRASS
- Les missions de la DDASS
- Le rôle des infirmières

Les infirmières en DDASS et DRASS



- Le cadre législatif : décret du 29 juillet 2007.
- A la CAP de juin 2007 : 131 IDE
 - IDE dans 68 % des DRASS (22)
 - IDE dans 80 % des DDASS (102)
 - Moyenne d'âge : 43 ans
 - Origine hospitalière le plus souvent.

Les missions de la DDASS



- Santé Publique : Actions de promotion et de prévention,
- Gestion du risque sanitaire et contrôle : environnemental, produits, et des soins.
- Contrôle et tutelle des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux.
- Les professionnels de santé : présidence aux conseils pédagogiques et de discipline des IFSI, coordination des concours.
- Planification départementale des dispositifs sociaux et médico-sociaux

Rôles des infirmières en DDASS



- 5 grands domaines d'intervention :
 - Veille et sécurité sanitaire,
 - Plans de santé publique (PRSP....),
 - Planification et régulation du système sanitaire,
 - Contrôle, accompagnement du MISP lors d'une inspection, évaluation,
 - Pratiques professionnelles.



Veille et Sécurité Sanitaire - 1

- Investigation, enquêtes épidémiologiques :
 - maladies à déclaration obligatoire (MDO),
 - maladies contagieuses,
 - infections nosocomiales (IN),
 - autres signalements (événements environnementaux pouvant entraîner une conséquence néfaste sur la santé publique)




Veille et Sécurité Sanitaire - 2

- Réception, validation,
- Investigation, transmissions actions de prophylaxie,
- Transmission à l'InVS des MDO et des signalements d'IN,
- Réalisation de bilans, statistiques, communications,
- Conception et mise en œuvre de protocoles,
- Participation à l'élaboration, l'actualisation, la mise en œuvre et l'évaluation des différents plans d'urgence,
- Participation aux cellules de gestion de crise,
- Participation à la veille documentaire.



Contrôle, inspection, évaluation,

- A la DDASS de l'Essonne, participation aux inspections dans le cadre du programme régional d'inspection :
 - Prévention des légionelloses dans les ES,
 - Signalement des IN par les établissements de santé,
 - Des établissements pratiquant des IVG.



A la DDASS du Val-de-Marne, participation aux inspections :

- des signalements des IN par les établissements de santé
- des établissements pratiquant les IVG
- des établissements médico-sociaux (pour les EPHAD: visite de pré-conventionnement tri-partite)
- à l'occasion d'une plainte
- PRSP (visite d'un centre de santé...)



Pratiques professionnelles.

- A la DDASS de l'Essonne : l'infirmière participe à l'organisation des épreuves d'équivalence aide-soignante pour les infirmières hors CEE
- A la DDASS du Val-de-Marne : l'infirmière siège aux conseils pédagogiques et de discipline des IFSI

■ Autres thématiques (Val-de-Marne)

- Etude des dossiers étrangers malades
- Instruction de dossiers dans le cadre du PRSP